

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté inter-préfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France, initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, **est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus**, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

- · La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
- Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS

Paris 15ème - siège de l'enquête
• Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris • 5, rue Leblanc - 75015 PARIS

<u>Paris 12ème</u> - *Mairie* - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS

<u>Paris 18ème</u> - <u>Mairie</u> - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

SEINE-ET-MARNE

Melun - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État – Pôle de la coordination de l'administration départementale • 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN

<u>Chessy</u> - *Mairie* • 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY

Fontainebleau - Mairie - Service état civil • 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU

<u>Gretz - Armainvilliers</u> - *Mairie* - Service technique urbanisme • 69, rue de Paris -77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Meaux - Mairie • 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES

Versailles - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques • 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES

<u>Thiverval-Grignon</u> - *Mairie* • Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE

Evry - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles • boulevard de France - 91000 EVRY Etampes - Mairie - Services techniques municipaux • 19, rue Reverseleux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées • 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE

Gennevilliers - Mairie • 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS Issy les Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques • 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces publics • 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

<u>SEINE-SAINT-DENIS</u> <u>Bobigny</u> - *Préfecture* - Direction

du développement durable et des collectivités locales – Bureau de l'environnement • 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY

<u>Aulnay-sous-Bois</u> - *Mairie* - Service urbanisme • 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS

<u>Bagnolet</u> - *Mairie* - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces

verts • 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

<u>Créteil</u> - <u>Préfecture</u> - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique • 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL <u>Créteil</u> - <u>Mairie</u> - Direction générale des services techniques • 1 place Salvador

Allende - 94000 CRETEIL

<u>Chevilly Larue</u> - Relais Mairie Bretagne

DAHDE - Service urbanisme • 40, rue

Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise-Préfecture-DDT-Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures • 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex

<u>Sarcelles</u> - *Mairie* - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien • 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES

<u>Us</u> - *Mairie* • rue de la Libération - 95450

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

- en les consignant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet http://enquetepublique-ppa-idf.fr

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

<u>PARIS</u>

Paris 12ème - Mairie

- jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h Paris 18ème - Mairie
- samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h
- jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h

SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie

• lundi 6 novembre 2017 de 14h à 17h

HAUTS-DE-SEINE

Issy les Moulineaux - Mairie centre administratif municipal accueil services techniques

• mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h

VAL-DE-MARNE

<u>Chevilly Larue</u> - Relais Mairie Bretagne DAHDE • Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus

• lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h

Sarcelles - Mairie

• lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.